

Farid Abachi

TOZEUR REFAIT SES FAÇADES :

DE LA CONSTRUCTION ESTHÉTIQUE D'UN ESPACE PUBLIC¹

Pour la première fois dans l'histoire de Tozeur, des familles entières sont sorties les soirs de l'été 1997. En s'installant sur des bancs récemment posés le long de la route touristique, elles étaient certes à la recherche d'une brise fraîche, mais le fait est suffisamment important pour être noté : ce type d'espaces était à ce jour exclusivement masculin. Ce déplacement des familles (essentiellement des quartiers limitrophes, il est vrai) a pris tout le monde de court, à commencer par les forces de l'ordre et les *beznessa*², les premiers interdisant l'accès de cette zone aux seconds. Créant un précédent, cette occupation spatiale s'est reproduite par la suite à chaque soirée chaude, transformant peu à peu ce parcours en un lieu de déambulation typiquement méditerranéen. Cette coïncidence entre la pose de tout un mobilier urbain (bancs, éclairages, poubelles...) et l'occupation familiale n'apparaît à la réflexion guère fortuite. L'attention quotidienne portée par la municipalité par un balayage matinal³ et l'entretien régulier ont probablement contribué à faire un espace qualifié, sécurisé aux yeux de ces familles, donc fréquentable. L'ouverture de cette portion d'espace public proviendrait ainsi autant des nouvelles composantes insufflées dans cet espace que de son statut d'espace touristique, *a priori* ouvert à tous, le différenciant ainsi des autres rues de la ville, déjà catégorisées par le jeu des habitudes locales. Or, d'après nos enquêtes, si les familles étaient là pour globalement profiter de cette nouvelle donne, certains membres s'étaient déplacés notamment pour voir le nouvel aspect donné à la ville, résultat des politiques d'aménagement urbain engagées depuis peu.

Dans cette zone particulièrement, l'effort fait par la municipalité était en réalité dirigé vers le tourisme, pour assurer un environnement adéquat et en relation avec le standing des hôtels. Mais les options d'aménagement, entamées en 1994, ne se sont pas limitées à cette zone. D'autres interventions, de natures différentes, ont été menées de front. Des réaménagements des placettes et carrefours comprennent la réalisation d'énormes objets architecturaux. Leur volume indique cependant qu'ils seraient plus en rapport avec l'échelle globale de la ville et qu'il faudrait peut-être les considérer comme jalons d'un nouveau type de parcours urbain en élaboration, même si actuellement ils ne permettent encore que de relier la « zone touristique » (où est implantée la majorité

des hôtels) à la « vieille ville ». Dans la foulée, de grands arcs sont construits : tous ne sont pas aussi monumentaux que celui situé à « l'entrée de la ville » sur la route de Tunis (et qui correspond approximativement à la limite communale), mais le choix de leur emplacement



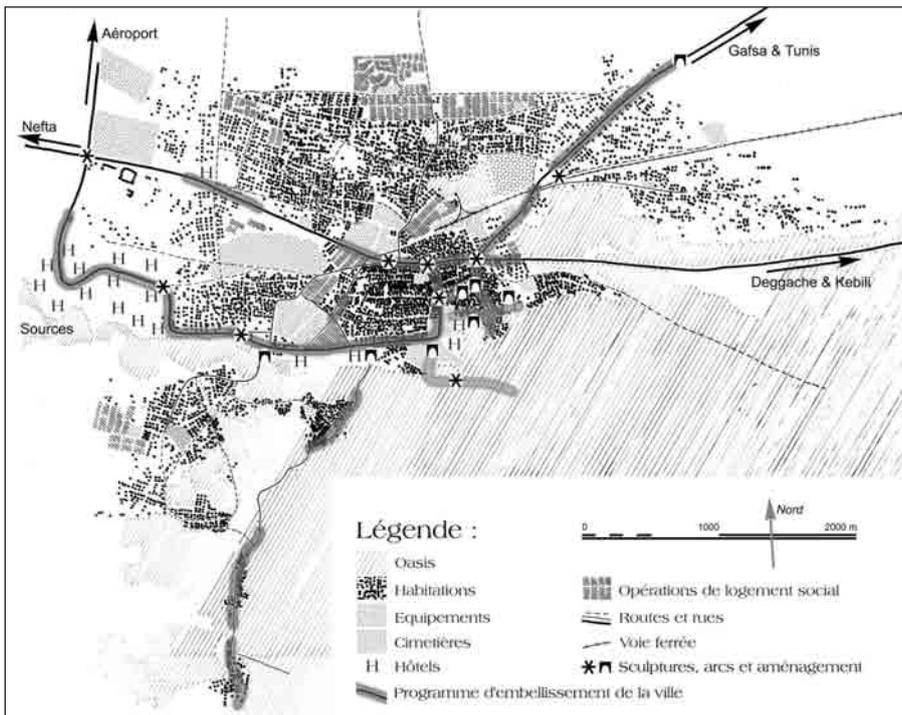
Habitants décorant leur mur en brique de Tozeur.

dénote une réflexion poussée à l'échelle urbaine. Quatre de ces arcs sont situés sur les chemins touristiques d'accès à la « vieille ville », comme signifiant direct de l'authenticité historique par cet aspect de quartier cerné. Les autres sont sur les voies desservant l'oasis et contri-

1. Ce texte est en partie issu des réflexions menées dans le cadre du réseau *La ville comme objet de représentations*, Garret P. coord., CESHS, Rabat (<www.ambafrance-ma.org/ceshs:vilobjet.htm>).

2. Les *beznessa* (du mot anglais *business*) sont ces jeunes gens qui font de la gestion du tourisme à l'échelle locale leur principale occupation : visites « guidées » de la ville et de l'oasis en échange d'un petit pourcentage sur les achats d'objets d'artisanat local...

3. Seul l'espace domestique est balayé chaque jour. Jusqu'il y a peu le balayage se faisait de nuit comme une « corvée » collective (par des employés municipaux journaliers), à l'image du curage des drains de l'oasis : chaque fois que nécessaire pour enlever le sable accumulé plus que les débris ou papiers gras. Ce n'est que depuis peu que des équipes régulières tournent dans la ville, mais essentiellement dans les nouveaux axes ou la « vieille ville ».



Les routes touristiques dans l'agglomération de Tozeur

buent à tracer une frontière entre le monde urbanisé et le domaine agricole. Les emplacements choisis sont symboliques et certains effets escomptés obtenus. Nous avons entendu nombre d'habitants faire le rapprochement entre ces arcs et les portes décrites par un chroniqueur arabe du XI^e siècle⁴, portes qui permettaient de fermer la ville aux éventuels assaillants. Dans un registre différent mais qui décrit bien le changement de mentalité en cours, ces limites nouvellement tracées confortent des ruptures apparemment déjà bien ancrées : des habitants sont venus demander au conseil municipal la suppression des chèvres en liberté dans les rues des quartiers limitrophes pour les renvoyer dans l'oasis. Le monde oasisien révolu doit faire place à la ville moderne délimitée par ces parcours⁵. Or ces sculptures et ces arcs apparaissent plus destinés à frapper l'imagination des habitants (avec peu de moyens, si l'on compare l'effet attendu et la budgétisation allouée) que les touristes, qui les regardent avec complaisance. Ils sont tous réalisés avec un matériau décrit comme caractéristique de cette région du Jérid, une petite brique jaune de terre cuite, la « brique de Tozeur ».

D'autre part, et afin de « réparer les dommages » visuels d'une urbanisation décrite ici aussi comme rapide et désordonnée⁶ depuis les années soixante-dix, un effort important est entrepris sur les façades des habitations privées et des bâtiments publics. Il s'agit bien plus que d'une restauration : toutes les façades donnant sur rue de tous les axes principaux de la ville sont retouchées aux frais de la municipalité, sur un budget spécialement créé, et ce pour les rapprocher

d'une image correspondante aux caractéristiques de la « vieille ville » authentique. Dans l'idée actuelle des dirigeants municipaux, Tozeur gagnerait à ressembler à ce qui avait contribué à sa renommée dans le monde touristique : le quartier d'El Hawadef, connu essentiellement par ses caractéristiques esthétiques dues à ces façades entièrement recouvertes de ces petites briques de terre cuite⁷. Les vieilles demeures (comme certains types de culture oasisienne) sont dès lors présentées à tous comme la manifestation esthétique d'une mémoire ancestrale, mémoire à laquelle il faut retourner pour sauvegarder le « cachet typique de Tozeur ». Un nouveau monde oasisien ressurgit, idéalisé.

4. Lors de sa visite de Tozeur au XI^e siècle, Le géographe arabe El Bekri nous décrit la ville ainsi : « La métropole du pays de Castiliya est une grande ville environnée d'une muraille de pierres et de briques [...], tout autour s'étendent de vastes faubourgs remplis d'une nombreuses population [...] cette place, qui est très forte, a quatre portes... ». (cité par Paty de Clam, *Fastes chronologiques de Tozeur*, Paris, Éd. Challamel, 1890, p. 16)

5. Ces chèvres sont causes de nombreuses polémiques, mais il faut noter que ces demandes ne visent qu'à les supprimer des quartiers limitrophes aux parcours : les zones d'établissement des anciens nomades, loins du centre-ville ne sont pas concernées. Toutes ces demandes ont été déboutées, par la raison suivante : « Ces chèvres font partie du charme de la ville » (Délégué municipal, janv. 99)

6. Voir entre autre Kassah A., « Tozeur et son oasis, problèmes d'aménagement d'une ville oasisienne », *Les cahiers d'Urbama*, n° 8, 1993, p. 51-75.

7. Depuis toujours, les descriptions de « la ville de Tozeur » se limitent à ce quartier ou l'utilisent comme terme de référence : Gendre P., « De Gabès à Nefta » (*Rev. Tun.* n° 15), 1908 ; Borg A., « l'habitat à Tozeur » (*Cah. Arts & Tech. Af. Nord* n° 5), 1959 ; des aquarelles de Lallemend Ch. en 1890 aux guides touristiques actuels...

L'intention n'est pas désintéressée. L'engouement pour le patrimoine bâti et agricole oasien est à ses débuts, et financièrement, des retombées ne tarderaient pas à se faire sentir dans différents domaines à la rentabilité assurée, autres que le tourisme saharien en pleine expansion. Celui du cinéma est visé : la ville sert fréquemment de studio à ciel ouvert et certains metteurs en scène auraient émis le souhait de pouvoir disposer d'angles de vues plus neufs, de chemins de séquences plus longs. Cette optique n'est certes viable que dans un long terme, et aléatoire. Dans un court terme temporel (beaucoup plus proche du mandat municipal) et par un discours désormais connu des Tozeri, le message de cette nouvelle attention esthétique reste essentiellement dirigé vers les habitants eux-mêmes. Il s'énonce comme une sensibilisation à un nouveau cadre de vie et aux valeurs que celui-ci véhicule à travers ces motifs « hérités des traditions ancestrales », valeurs que ces dernières décennies auraient trop oblitérées. C'est une attitude contraire au regard dépréciant que nombre d'habitants portaient il y a peu encore sur leur ville : celle-ci n'aurait malheureusement plus rien à voir avec ce qui faisait son charme d'antan, défigurée par les extensions récentes autant que par les nouvelles constructions.

Toutes ces réalisations esthétiques, si elles font appel à des échelles temporelles et urbaines totalement différentes, visent un même but immédiat. Elles contribuent à requalifier le paysage urbain environnant. Il est question, au-delà des références mythologiques ou locales⁸, de démontrer aux habitants l'attention nouvelle portée à leur ville, longtemps délaissée par le pouvoir central et les municipalités successives. Par ces actions menées sur le plan urbanistique, l'intention est de montrer qu'un « projet urbain » spécifique, écrit en concertation avec la population tozeroise, se concrétiserait progressivement. La formulation exacte de ce message devient alors une incitation pour les chantiers menés à titre individuel. Il faut retenir l'attention portée par le nouveau maire sur « l'aspect de la ville », depuis son arrivée à la tête du conseil municipal (1995), même si, historiquement, certains éléments de ce discours dateraient déjà d'une vingtaine d'années⁹.

Les Tozeri sont connus pour être restés très attachés à la tradition, et le maire étant lui-même originaire d'une grande famille tozeroise, son discours chercherait avant tout à flatter la fibre locale de ses administrés et conforter sa position. L'intérêt électoral n'est certes pas loin, mais le jeu de séduction est réciproque, à plusieurs entrées.

La perception locale de ces interventions

Ces interventions apparaissent sources de discussions entre les habitants et riverains. Nous en avons relevé certaines, où se mêlaient apparemment sur le

même registre critique la question de la muséification de la ville dans son ensemble, l'ouverture économique par la création d'emplois suscités par ces travaux et la folklorisation due à des interprétations fantaisistes des anciens motifs décoratifs.

L'apport économique n'a pas été sous-estimé. Il procurait à des jeunes un emploi d'autant plus stable qu'il a été assorti d'une formation. Les habitants apparaissent avoir été sensibles au fait que ces travaux visaient à



Décoration traditionnelle d'une maison.

restaurer un *savoir-faire* et des techniques estimées en voie de disparition au début de la décennie. Alors que le taux de chômage et de désemploi est un des plus forts de la Tunisie, ces interventions esthétiques produisaient finalement localement quelque chose de bénéfique pour la région¹⁰, et dont les retombées ne pouvaient que se capitaliser avec le temps.

Une réponse un peu sèche du secrétaire municipal traduit bien un aspect de l'investissement : « ce qui est beau attire »... Ces interventions ont aussi été regardées pour ce qu'elles sont : une tentative esthétique et décorative entreprise sur un parcours particulier, puis étendue à l'échelle du site urbain entier, visant à remo-

8. Aux côtés d'Abou'l Kacem Chebbi (grand poète du début du siècle) et d'Ibn Chabbat (qui rédigea le traité du partage des eaux au XIIIe siècle) se trouvent le Cheval ailé et deux sphinx à tête humaine, plus loin une fontaine en forme de ziggourat et une jarre hautes toutes les deux de plus de 10 m et entièrement recouvertes de briques de Tozeur... Une critique virulente en est faite dans le journal *La Presse* daté du 25 mars 1999.

9. Les règlements des Plans d'aménagement urbain de 1978 et 1990 stipulaient de « préserver le cachet traditionnel de la ville à l'intérieur et à l'extérieur du noyau ancien » par exemple. Mais le message semble être resté lettre morte pour cette période.

10. La plupart des critiques des Tozeri contre le système économique actuel tournent autour du fait que la majeure partie des revenus des productions dattières (principales activités agricoles) et hôtelières sont réinvestis hors de la région.

delier le visage de la ville. De plus, ces interventions se sont toutes faites dans des quartiers récents. Elles se différencient en cela des restaurations des années 1984 à 87, menées sous l'égide de l'Office national du tourisme dans certaines rues uniquement du quartier « authentique » d'El Hawadef. Il y a là un effet de dynamique qui tranche sur les précédentes actions municipales : il n'est plus seulement question d'installer des équipements de type éclairage public ou trottoirs là où ils étaient inexistants, la réflexion s'étant déplacée sur la forme des candélabres et le type de pavage. Dans l'extension du champ d'action municipal, l'aspect extérieur des habitations est désormais considéré du ressort de la collectivité locale. Nous sommes tentés de parler de « renouveau » de l'action municipale, pour reprendre le mot d'ordre de la politique gouvernementale actuelle.

Mais ces interventions esthétiques ont, pour les Tozeri, de souche du moins, surtout été comprises comme un retour enfin possible à une identification affichée du caractère *jéridi*, tozerois. Par peur d'autonomisation régionale, les cultures locales n'ont guère été mises en valeur depuis l'indépendance¹¹. Il en est résulté des ambiguïtés entre discours officiels des décennies précédentes et réalisations effectives. Les rares exemples d'insertion dans le contexte local, tels que stipulés dans le règlement d'urbanisme depuis 1969¹², n'ont finalement été que les quelques logements dits « sociaux » achevés avant 1970, en pleine période de collectivisation forcée, période noire dans l'histoire récente de Tozeur. Aucune des réalisations suivantes (opérations de logements sociaux ou bâtiments administratifs) n'a comporté de motifs décoratifs en briques de Tozeur, sous raison annoncée de restrictions budgétaires. Les constructions sont *a priori* neutres car identiques sur l'ensemble du territoire

Façade avant et après réhabilitation.



national. Elles sont en fait très largement inspirées du courant du « Mouvement Moderne », et le message qu'elles délivrent est un faire-part de modernité. Il faudra attendre le début de cette décennie pour que ce matériau réapparaisse de façon significative comme élément décoratif. Nous sommes tentés de voir ici que cette idée de « façades », au-delà d'une application touristique, participe à l'identification d'un espace local magnifié par ce qui en fait la différence esthétique avec les autres villes du Sud tunisien.

Les premières répercussions de ces interventions

Cette question des interventions esthétiques municipales nous replonge par des voies détournées dans les questions de « patrimonialisation » et les risques d'excès. Le message est de « monumentaliser » ce que devrait être la ville de Tozeur prise dans son état actuel, par des techniques de communication contemporaines. Pourtant, derrière ces façades remaniées se cachent des édifices quelconques ou des petits commerces que les Tozeri refuseraient *a priori* de consacrer en temps normal. La sensibilisation des Tozeri s'est aussi faite par cette approche généralisée du cadre bâti. Une autre raison est que ces mesures n'ont aucun équivalent dans les autres villes de la région du Jérid. Elles ont dès lors été interprétées par les Tozeri comme un accord municipal tacite, et non gouvernemental, pour renouer avec un lien identitaire exclusivement *jéridi*, même si une base de ce discours serait peut-être à rattacher à la volonté affichée du chef de l'État d'encourager le secteur artisanal traditionnel local (*sina'at taqlidiya*) et ce dès sa prise du pouvoir (1987). Cette tentative s'exprime, par prudence peut-être, uniquement sur le registre d'une spécificité décorative et esthétique, celle décrite comme caractérisant au cours des âges cette région et particulièrement cette ville.

Nous ne pouvons dire si un effet d'entraînement s'est réellement mis en place (à supposer qu'il y en ait un...). L'intention municipale, telle qu'elle est énoncée actuellement, était au départ d'initier le mouvement sur l'axe touristique, puis d'arriver par sensibilisation progressive à faire effectuer par les Tozeri ce type de travaux d'embellissement. Une consultation des registres

11. Sur le point de vue des Jéridis à ce sujet : cf. Dakhlija J., *L'oubli de la cité* : « l'histoire récente n'avait nourri aucune mémoire régionale spécifique, [...] le discours patriotique des Jéridis n'invoquait pas de références locales, sinon une fois de plus dans le cadre d'une histoire personnelle et privée », 1990, p. 302.

12. Règlement d'urbanisme de 1969, Art. 40 : « D'une manière générale, les constructions doivent répondre aux exigences de l'esthétique de la ville ou du quartier, tant en ce qui concerne les matériaux employés que pour ce qui est des lignes, des teintes ou de la décoration » (secrétariat d'État au Travaux Publics, service de l'Urbanisme). Partout ailleurs en Tunisie, les « cités de recasement » et les premiers logements sociaux ont été construits suivant des plans type identiques, établis par les services du ministère de l'Habitat à Tunis, et ce en contradiction avec les premiers textes de législation urbaine.



Façades décorées
en brique de Tozeur.

d'autorisation de bâtir montre cependant, depuis cette date, une très nette baisse du nombre de dossiers refusés sous réserve « de tenir compte de l'aspect architectural de la région » ou encore « d'orner la façade avec des briques locales », alors que les agents du service technique municipal ou ceux de la délégation régionale du ministère de l'Équipement ou de l'Habitat assurent que la même attention est portée. De même, leur répartition géographique a changé. En 1992-93, sur 59 dossiers refusés pour ces raisons (20 % des 313 dossiers déposés), 15 sont situés sous le trajet touristique, alors en ébauche. Si ce pourcentage a été décrit comme en hausse par rapport aux années précédentes¹³, nous passons en 1997-98 à seulement 11 refus d'autorisation de bâtir pour ces mêmes raisons (3 % des 398 dépôts) dont deux demandes situées sur ce parcours. Les autres refus concernent autant les lotissements récents que les zones classées comme « habitat spontané ». Or les remarques précédentes ne portent que sur les nouvelles constructions. Bien que la législation le demande, l'immense majorité des restaurations/rénovations menées à titre privé et autres transformations de l'habitat se font sans consultation ou autorisation municipale. Le fait est toléré : tant qu'aucun abus n'est constaté¹⁴, le propriétaire de la maison demeure maître des réaménagements intérieurs nécessaires à son cadre de vie comme de l'image qu'il entend donner à celui-ci, en application de la loi coutumière encore bien ancrée dans les mentalités. Malgré cela, nous avons constaté que pratiquement la totalité des interventions actuelles sur le cadre bâti comprennent des décorations esthétiques en briques de Tozeur. Il

s'agit donc bien d'interventions voulues et engagées par les particuliers eux-mêmes, sans obligation de la part du pouvoir municipal autres que les incitations mentionnées. Si la volonté municipale d'homogénéiser les modes d'écriture architecturale dans le site de Tozeur est manifeste, à défaut d'une unification sociale¹⁵, force nous est de constater que cette attitude serait partagée avec la majorité des habitants.

L'invention de la « façade »

Il y aurait ainsi une plate-forme commune entre les différentes actions de valorisation esthétique. Pourtant, en revenant sur la manière dont elles sont construites (modes de pose technique, aspect global de la façade et

13. Nous nous fions ici aux réponses des agents municipaux. Il n'a pas été possible de dresser des statistiques pour les dates antérieures, par absence d'archives suffisamment représentatives : ni la nature des constructions ni les raisons des refus n'étant indiqués, et les registres sont incomplets.

14. Sur ces notions d'abus et leur mode d'estimation dans les pratiques des habitants par les agents municipaux : Abachi F., « Capacités « ordinaires » face à une construction « ordinaire » », 1997, à paraître dans les actes du colloque *Les citoyens ordinaires, compétences et apprentissage de la ville dans le monde arabe* (programme de recherche IRMC/URBAMA/LAUA, Berry I. & Déboulet A. coord, 1997.).

15. On me pardonnera en ces lignes les correspondances trop sèches entre quartiers anciens/récents et leurs populations schématiques de sédentaires de longues date/pasteurs nomades récemment installés à Tozeur. Pour de plus amples informations sur les différenciations sociales et spatiales encore exprimées, cf. Puig N., « Nouvelles sociabilités dans le Sud tunisien » (*Monde Arabe, Maghreb/Machrek* n° 157, 1997) et Abachi F., « Histoires d'habiter, enquête sur des perceptions vernaculaires » (*Urbanité arabe, hommage à Bernard Lepetit, Sindbad/Actes sud*, 1998).

des détails produits...), nous pouvons difficilement les comparer entre elles, suivant qu'elles sont initiées par des particuliers ou dans le cadre du « programme d'em-



Décoration traditionnelle sur cour.

bellissement» de la ville. Ensuite, certaines de ces interventions municipales ont subi des transformations de la part des riverains.

Les interventions sujettes à modifications

Ces interventions municipales se sont faites sans concertation ou autorisation des habitants ou des propriétaires. Si fondamentalement peu d'entre eux oseraient décrier une action du Pouvoir même local, la question de l'accord est apparue secondaire dans les discussions : la plupart des riverains se sont déclarés satisfaits de cette prise en charge municipale des restaurations. Cette réponse ne permet malheureusement pas d'expliquer pourquoi certaines parties de ces interventions ont été transformées peu de temps après par ces mêmes riverains. Modifications que les agents municipaux estiment mineures, certes, mais modifications de fait. Elles portent sur d'autres types de poubelles devant les commerces, des arbres de nature différentes ou rajoutés... Mais aussi et surtout sur la transformation des motifs esthétiques déjà présents, par une « radicalisation de la façade ». Il est nettement question de la différencier des façades voisines par inclusion d'autres éléments architectoniques, par des choix moins restrictifs dans l'éventail des motifs ornementaux... Alors que certaines transformations d'apparence sont valorisées à l'échelle de l'action individuelle (personne ne critique « une » construction en particulier), ces interventions entreprises à l'échelle d'un site entier par un agent représentant un collectif ne sont plus considérées de la

même manière. La généralisation entraîne une dévalorisation du message initial, pour des raisons autres qu'un simple respect du parcellaire : la maison d'Untel disparaît dans cette opération d'embellissement de la ville, alors même que les traitements successifs menés à titre privé sont entrepris pour la différencier de celle des autres riverains. Cette explication critique reste celle souvent donnée sur le site.

En détaillant les perceptions de l'intervention municipale, nous avons alors pu constater que celle-ci ne tenait pas toujours compte du parcellaire, mais que la taille de l'élément architectonique décoratif primait sur les autres dimensions. Les avenues apparaissaient prises dans une lecture globale, comme un bloc chronologiquement homogène et linéaire. Cela est certes en partie dû à la courte durée du chantier, mais contredit la présentation de soi que les habitants commençaient à mettre en place par ces façades. Dans la plupart des cas relevés, le changement de décoration mené à titre privé a pour récente signification de révéler une nouvelle étape dans la vie familiale ou sociale. L'intervention esthétique prend alors valeur d'un témoin dateur qui permet de repérer l'action entreprise et de la contextualiser, et ce d'autant plus que la plupart d'entre elles incluent les derniers matériaux disponibles sur le marché en les rendant discrètement visibles à l'extérieur : nature du grès cérame recouvrant le seuil, choix des motifs de céramiques ou de faïences dans le renforcement des portes d'entrée mais aussi peintures à effet sur les reliefs des soubassements de clôture, type de modénature... L'échelle totalement différente de ces interventions ne permet pas de comparaisons entre elles et nombre de modifications apportées par les habitants concernent justement cette dimension très restreinte du détail.

La seconde nature des transformations apportées relève des motifs qui sont apposés sur le reste des façades. L'inspiration de ces motifs, pour l'agent municipal chargé de ces travaux, reste la « vieille ville » d'El Hawadef, dont il est lui-même originaire, et il fait preuve d'une grande liberté d'interprétation entre les motifs « anciens » et ceux « à l'ancienne » qu'il dessine, liberté que les riverains lui reprochent. Cette distanciation surprend à double sens. D'une part nous nous étions attendus à une copie plus proche du modèle, plus proche des procédures de « mise en valeur » entreprises dans la « vieille ville ». Mais lui-même (entretiens en janvier 1999) se déclare plus préoccupé d'une réactualisation possible de ces motifs anciens que de leur adaptation aux échelles du bâti actuelles et des contraintes liées à leur extériorisation, aux superpositions et aux doubles jeux de parois visibles de la rue (maison en retrait par rapport à la clôture). D'autre part, alors que la plupart des critiques stigmatisent la folklorisation des motifs et leur perte de sens par cet usage dénié de toute référence ou signification culturelle, ces mêmes riverains vont dans leurs propres

modifications employer la brique elle-même comme motif, en variant les dimensions et les formes géométriques. Il n'est plus question de décors en forme de bandeaux, de cadres ou de panneaux évoquant le souvenir d'un tapis, mais ces différentes formes de briques, précises et complexes, participent à une nouvelle composition de la façade mettant en valeur essentiellement des éléments architectoniques simples (encadrements d'ouverture, arcature, corniche...).

Suivant les acteurs considérés, les assemblages diffèrent dans leur structure et leur échelle. Nous passons sans transition de l'échelle de la rue et de la volumétrie d'un ensemble de bâtiments à celle très restreinte d'un élément de façade.

La « façade » comme intermédiaire Habitant/Municipalité

Les habitants semblent se limiter à cette dimension du détail. Cette localisation précise permet en outre d'en relativiser la portée. La trame de fond de l'intervention municipale n'apparaît pas modifiée dans son principe : les éléments inclus par les riverains y sont superposés. Comme si les habitants avaient laissé la municipalité agir sur ce qui n'était pas primordial à leur yeux et repris par la suite l'écriture spécifique des frontières : les seuils par lesquels passent toutes les communications entre intérieur et extérieur du logement¹⁶. Dans les quartiers récents, lotissements comme extensions spontanées, les parties de façades vues uniquement de la rue pouvaient rester de longues années non enduites. Il est permis de penser qu'elles n'ont pas le même statut que les autres parties de la maison, elles sont plus intégrées à la « rue », encore considérée comme un espace résiduel¹⁷ à charge exclusivement municipale.

Dans l'importance que revêt désormais la façade (et particulièrement la clôture lorsque celle-ci est différente), le déplacement du champ d'action vers l'extérieur de la maison est intéressant à mettre en relation avec d'autres faits. Tozeur, à l'image de bon nombre de villes sud-méditerranéennes, aurait été jusque dans un passé récent, une ville « sans façades » au sens occidental du terme, même si des modèles décoratifs étaient très présents dans la vie quotidienne : les vieux maçons nous rappellent « qu'autrefois », dans les vieilles demeures tozeri, seules les façades donnant sur les cours intérieures étaient décorées. Cette richesse décorative était cependant sans commune mesure avec celle de l'habitat des récents sédentarisés¹⁸ qui se disent plus concernés par des relations avec la vie active et effective de la ville que par ces questions d'apparence. A la fin des années soixante-dix, l'apparition de la « villa » comme type d'habitat principal des zones de lotissement périphérique renouvelle l'approche du cadre bâti. Malgré une part de refus initial de ce modèle au départ¹⁹, sa multiplication, les années suivantes, im-

sée par les règlements d'urbanisme et les définitions modernistes de l'habitat produites par le gouvernement de l'époque, permet de constater que celles-ci restent dans les tendances du Mouvement Moderne. Le besoin de se manifester autrement n'a jamais été exprimé par leurs occupants, le transfert de ce modèle suffisait en lui-même à créer une identification précise. Il n'est guère possible de parler pour cette époque de *façades sociales*, au sens donné par E. Goffman²⁰, qui instituent les représentations collectives en fonction d'attentes stéréotypées ou d'un fait objectif, ou d'une manifestation particulièrement concrète à l'échelle micro-locale de ces *réseaux sociaux d'appartenance* mis en évidence par Duncan²¹. L'acceptation « passive » des apparences de ce nouveau modèle d'habitat pouvait en partie être compensée par le fait que ces lotissements étaient marqués par une très faible mixité sociale : la plupart des habitants déclarant se connaître d'avant. Cette dernière décennie, en revanche, la multiplication des interventions esthétiques sur les façades invite à reconsidérer l'approche tenue, particulièrement dans les quartiers de constitution récente.

Il apparaît cependant, durant les années soixante-dix à quatre-vingt-dix, que les premiers habitants à exporter un discours esthétique sur la brique de Tozeur étaient originaires des anciens quartiers de la ville, et

16. Cette personnalisation des ouvertures n'est pas propre à Tozeur, mais semble généralisée au monde maghrébin. Cf. Geidel S., « les pratiques transformatrices dans le logement économique à Casablanca », *Les Cahiers de la Recherche architecturale*, n° 27/28, 1992.

17. Cette attitude, dégagée lors d'enquête sur les modes d'appropriation des espaces de dessert, est peut-être ici à mettre en relation avec le fait que ces quartiers de lotissements sont d'une occupation récente, et que la grammaire de base de leur constitution (tracé des voies, modes d'élaboration urbaine et d'occupation, réglementation...) échappent de loin à leurs habitants.

18. Leur habitat, encore de nos jours fortement marqué par une économie domestique tournée vers la steppe, n'offrait en effet pas de point de comparaison possible avec celui des Tozeri : quelques pièces basses, aux rares ouvertures et sans décoration aucune, sont éparpillées apparemment sans ordre sur ces terrains accaparés.

19. Un part de la dépréciation de ce modèle portait sur leur typologie et le parallèle possible avec l'habitat des quartiers spontanés des récents sédentarisés, par la vue directe permise de la rue (espace extérieur non contrôlé) vers l'intérieur du logement, même si la nature des espaces et les usages qui en découlent sont fondamentalement différents. Ce parallèle n'a cependant jamais été exprimé tel quel sur le site, seules certaines allusions lors de la description des premières occupations de ces villas permettent de le penser, mais toutes les explications critiquent cette vue directe, qui fait qu'aucune intimité familiale et féminine n'apparaît possible aux yeux des Tozeri.

20. Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne, la présentation de soi*, Éd. Minuit, 1973, p. 29 et suivantes.

21. « Lorsqu'un statut socio-économique est parfaitement connu à travers la totalité d'un réseau, il n'est pas nécessaire de dépenser beaucoup d'argent pour décorer la maison : au contraire, lorsque le réseau est perméable et que l'on est en continuellement en contact avec des membres nouveaux qui doivent être informés de l'appartenance d'un individu à une catégorie sociale, la maison fait l'objet d'un soin particulier. » Cité par Bernard Yvonne, « Du logement au chez-soi », *Logement et habitat, état des savoirs*, Segaud Marion, Bonvalet Catherine et Brun Jacques (dir.), Paris, Éd. la Découverte, 1998.

cette identification fonctionnait comme une affirmation culturelle implicite : c'était en retour l'origine que leur attribuaient les voisins. La décoration n'aurait sinon pas lieu d'être. Les années suivantes, l'utilisation de ce message par quantité d'acteurs du cadre bâti, étrangers à la ville pour certains (architectes de la capitale, promoteurs immobiliers... pour la réalisation



Fontaine et porte de ville.

d'habitations mais aussi de sièges d'administration ou d'entreprises) supprima cette relation équivoque entre apparences et origines historiques. Elle n'est plus apparue comme étant résultante de considérations identitaires mais relevant plus de soucis « d'intégration » similaires à ceux demandés par les mesures des plans d'aménagements urbains successifs. La systématisation de ce discours par la municipalité peut également être mise en rapport avec ces mêmes mesures, dont elles sont contemporaines. Celles-ci sous-tendent par l'organisation urbaine projetée une réunification spatiale de la ville transcendant les clivages sociaux pour les réajuster, comme les conditions d'occupation des sols, à une vision urbaine globale et homogène. Or, malgré les incitations et modèles de décors mis en place, nous avons pu constater que les rares cas d'interventions similaires à celles entreprises par la municipalité ont été le fait de personnes étrangères ces dernières décennies à la ville de Tozeur²² et ayant « acheté un terrain à la municipalité »²³. Il s'agit également des cas où la procédure administrative du cadre bâti apparaît la plus suivie²⁴. Comme si, par cette différence de légitimation des registres d'action entre un héritage de terrain et son acquisition récente par un biais monétaire, les futurs habitants s'engageaient par un contrat moral à respecter le « cachet traditionnel » tel qu'il est défini par l'autorité leur délivrant le droit de sol.

Dans les petites ruelles, les fonds d'impasse, là où « la municipalité ne vient jamais parce qu'elle ne s'occupe que des voies principales », disent les habitants, nous retrouvons des manifestations esthétiques telles qu'elles se pratiquaient déjà au début des années soixante, principalement des encadrements d'ouver-

tures, des corniches, des pilastres à écartement régulier rythmant le développé de façade... Mais en revanche, aucun traitement couvrant à base de briques de Tozeur. Leur aspect n'est guère modifié au cours de travaux de transformation de l'espace domestique. Ils apparaissent repris avec sensiblement les mêmes matériaux pour les mêmes motifs.

Les traitements de façades apparaissent ainsi autant conditionnés par leur localisation géographique, l'origine des occupants que la manière dont fut acquis le terrain.

De la constitution d'un espace public

Ces décorations sont présentées par leurs auteurs comme « la » marque d'inscription dans un site urbain spécifique, mais le sens porté aux expressions de façades et à leur réalisation diffère nettement suivant qu'ils sont élus municipaux, agents techniques, habitants de longue date ou sédentarisés récemment. Les décorations se constituent en groupes de composants juxtaposés les uns aux autres, et différents registres apparaissent ainsi : à l'image de « calques » réactivés suivant les circonstances et selon les époques que l'on cherche à mettre en valeur²⁵. L'intervention municipale d'embellissement se traduit alors par un calque supplémentaire superposé aux autres. Si elle est principalement interprétée par les habitants comme figeant les façades existantes dans leur état actuel, elle met cependant l'accent sur l'utilisation actuelle de codes volontairement détournés des sens originels, sur leur utilisation, et sur l'oubli sélectif de certaines fonctions architecturales. Cette attitude pousse à relativiser les interventions portées et leurs répercussions. La simple chronologie des faits et des évolutions esthétiques ne permet pas de rendre compte des articulations significatives entre productions individuelles, collectives et décisions politiques. Plaquer un décor sur des façades existantes ou modifier l'apparence de celles-ci est, nous en convenons, certes « utile » dans un but d'homogénéiser l'aspect global de la ville. La simple chronologie des faits et des évolutions esthétiques ne permet pas, dans notre cas, de rendre compte des articulations significatives entre productions individuelles, collectives et décisions politiques. Les structures gérant ces formes esthétiques

22. Des migrants qui reviennent au pays, des personnes qui viennent s'installer à Tozeur, d'origine sfaxienne pour la plupart.

23. Les raisons d'une assimilation des différents opérateurs étatiques proposant soit des terrains viabilisés, soit des logements achevés, à la « municipalité » seraient intéressantes à approfondir. Nous nous contentons ici de le mentionner.

24. Op. cit., « Capacités « ordinaires » face à une construction « ordinaire »... ».

25. Nous empruntons ce concept de « calques » à Bénédicte Florin et David Hauw (op. cit., *réseau la ville comme objet de représentation*).

et leur symbolique sont certes importantes à saisir dans les implications et options de ce corpus, mais à juger du peu d'identification au discours tenu (si cette identification peut être mesurée au degré de continuité des types de décors entrepris par la municipalité), d'une part la nature des interventions menées comme leur produit sont obsolètes au regard des habitants et d'autre part elles ne sont pas suffisantes en elles-mêmes pour expliquer les transformations successives que nous avons pu constater. Il nous paraît ici plus utile de nous attacher aux acteurs de ces différentes interventions, pour tenter de décrypter les intérêts spécifiques à leurs messages et les stratégies employées.

Au fur et à mesure que s'étendent spatialement ces interventions municipales (et personne ici ne peut dire ni où ni quand elles prendront fin), quelques critiques se font entendre. Formulées par rapport à un temps historique immémorial (*ness bikri*, litt. les gens d'autrefois), et avec une portion de ville muséifiée par la municipalité comme base de commentaires, elles décontextualisent. Il est implicitement acquis par tous les acteurs sur place que ces remarques ne peuvent être comprises comme des critiques même indirectes de l'époque actuelle ou d'actions contemporaines. Elles portent pourtant indirectement sur la manière dont sont effectuées les interventions, sur le sens et l'amalgame hâtif qu'elles entraînent entre les différentes populations de la ville et la confusion de leur origine, avec le rappel nostalgique des « maisons de nos pères ». Ces questions ne s'étaient pas posées tant qu'il était question de l'aménagement du seul parcours touristique : celui-ci vise à donner à l'étranger de passage la meilleure image de la ville, en fonction de critères d'appréciation extérieurs à un « soi-même » tozerois, et cet étranger n'a en somme pas à prendre connaissance de la réalité intrinsèque de la ville ou de ces clivages socio-géographiques. En se réfugiant derrière des qualifications de l'espace urbain et leurs compléments esthétiques, ce sont différentes représentations de l'urbain qui se superposent, se chevauchent mais dont chacun sur place est à même de tracer les frontières : de la ville idéalisée qui cherche à ressembler à l'image que les touristes lui prêtent à Tozeur chef-lieu de gouvernorat, du lieu récent d'intégration à la vie moderne des différentes factions tribales s'opposant à la cité sédentaire marquée par la plus-value intellectuelle qu'elle a su capitaliser tout au long de son histoire. Aucune de ces représentations n'est cependant exprimée ainsi : elles sont toutes escamotées derrière la

valeur formelle ajoutée par la municipalité sur les axes touristiques, qui seule donne lieu à des débats subjectifs à l'échelle du micro-local (« cette partie est belle »).

La généralisation à l'ensemble du site de ces embellissements, dans leur impact régulant l'apparence urbaine par cette conception esthétique globalisante de l'identité, repose des questions similaires au degré réel d'application des plans d'aménagement urbain, qui postulent l'unicité de la ville et l'homogénéité des composantes urbaines. Alors que les premières interventions sur les façades ont été entièrement financées par la municipalité (années 1996 à 98), il est de plus en plus question de mettre les riverains à contribution ou de leur laisser la main libre. Cette attitude relève de l'acte politique opérant parmi les choix possibles, même si elle est déterminée par des considérations économiques. Elle soulève par ailleurs l'aspect d'une concertation générale avec le plan d'urbanisme, mais aussi celui des échelles d'intervention et de leur niveau d'action, complètement différents suivant la nature des acteurs en présence. Les habitants passeraient ici du simple statut d'individu/citadin à celui d'acteur réajustant toute manifestation du discours, ce qui leur est interdit sur la scène politique actuelle. Les modifications apportées aux interventions municipales contribueraient ainsi à créer un espace public par compensation, un discours sur cet espace public. Elles quittent le registre du mode de la différenciation d'une catégorie sociale particulière ou d'une ethnicisation esthétique des quartiers de la ville pour passer à celui d'une qualification spécifique et temporelle de l'espace urbain. La vulgarisation voulue par les dirigeants municipaux et le refus des habitants de s'investir davantage dans ce type d'expression montre que le débat, s'il n'est pas encore posé en termes clairs et discuté en conséquence, est cependant sous-jacent à quantité d'actions de la vie quotidienne. Il y a là une relation conflictuelle (au sens d'échanges) qui se met en place, dans ce rapport avec un pouvoir municipal organisant l'aspect de la ville et niant par ces actions volontairement globalisantes toutes les implications sociales et relations des habitants entre eux et leur rapport au pouvoir. En compromis, si le discours municipal reste encore un discours de la normalité (qui détruit de fait les interventions « anarchiques » non conventionnelles portées sur ces espaces), il tolère cependant les formes esthétiques qui s'y inscrivent sans faute, tant qu'elles restent esthétiques.

Farid Abachi

Farid Abachi est architecte, diplômé de l'Institut tunisien d'architecture, d'aménagement urbain et de transports. Il prépare actuellement un doctorat à l'École des hautes études en sciences sociales sous la direction de Christian Topalov, sur le sujet : « La construction du chez soi : les transformations de l'habiter à Tozeur à l'époque contemporaine ». Il est chercheur associé à l'Institut de recherches sur le Magreb Contemporain et participe à son atelier de recherche urbaine, basé à Rabat et animé par Pascal Garret.